

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n°2023/02/17

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement d'Arras

Canton d'Arras-Nord

Date de convocation

17 février 2023

L'an deux mil vingt trois

le **LUNDI 27 février 2023** à 18 Heures 00

le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.

Date d'affichage

17 février 2023

Nombre de conseillers

Exercice : 26

Présents : 23

Votants : 23

Etaient présents :

M. Alain CAYET – M. Guy BRAS – Mme Marie-Antoinette DESHORTIES –
M. Jean-Pierre CHARTREZ – Mme Anne-Caroline RATAJCZAK – M. Stéphane FOURNIER –
Mme Ghislaine VALENTE— M. Marc SERRA – Mme Sophie LOPEZ – M. Fouad AJARRAY –
Mme Yveline LOURDEL — M. Yves RAOULT- Mme Micheline LAURENT - M. Philippe
LEFEBVRE- Mme Martine DUQUESNOY- M. Patrick BRUGUET – Mme Christelle LEBAS –
Mme Astrid SAVARY – Mme Corinne DOLLE — M. Jean-Claude NOEL- M. Thierry IMBERT –
M. Hubert CHIVET- M. Olivier QUIGNON.

Excusés :

Mme Sandrine SERGEANT

Mme Chantal DECOCQ

Mme Audrey TISON

AU

Secrétaire de séance :

M. Stéphane FOURNIER

Objet : Avis de fermeture d'un poste à l'école primaire Henri Grenier

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée scolaire 2023/2024 dans les écoles du département, le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale nous a apporté des informations sur les priorités fixées pour répartir l'ensemble des moyens accordés au département.

Il nous précise que l'examen de la situation des écoles de notre commune l'a amené à prendre la mesure suivante :

- Fermeture d'un poste d'enseignant à l'école primaire Henri Grenier

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal :

- Prend acte de cette fermeture d'un poste en primaire à l'école Henri Grenier

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire
Transmis en préfecture
Saint Nicolas Lez Arras,
Le 28 février 2023

Le Maire,



Alain CAYET.